

Habitation – Impasse à Manon



Identifiant fiche : 021

Localisation :

Adresse : 3 Impasse à Manon
95420

Wy-dit-Joli-Village

Code Insee : 95690

Parcelles : n° 626

Situation : Cœur de bourg

Protection : Périmètre de 500m (Eglise
CMH)

Dates : Rénovation / Extension XXIe
siècle

Typologie :

Classe : Patrimoine civil

Type : Maison rurale

Fonction actuelle : Habitation

Implantation : En retrait /
Continuité urbaine

Statut :

Intérêt patrimonial : Élément intéressant

Etat (2017) : Bon

Foncier : Privé

Seul les éléments repérés
sont soumis à prescriptions

– Etat existant

L'habitation est située dans le cœur du bourg de Wy-dit-Joli-Village, dans une impasse débouchant à proximité de l'église. Elle est mitoyenne à une autre habitation. Une dépendance est implantée le long du mur de clôture, et un élément a été bâti entre l'habitation et l'annexe ; tous respectent une même orientation.

Le logis (1) est une construction qui a été récemment rénovée ; initialement elle était de plus petite taille, les façades gardent des traces de cette transformation. Elle est aujourd'hui composée d'un rez-de-chaussée surélevé et de combles : les élévations sont édifiées en pierre calcaire à joints affleurants, les chaînages d'angles réalisés en pierres de taille. Les baies sont marquées d'un encadrement en relief, et les appuis de fenêtres réalisés en enduit - identique aux joints de maçonnerie. Les menuiseries sont en bois, peintes en bleu pâle. La toiture est à deux pans à coyau, couverte de tuiles plates rouges, agrémentée de deux lucarnes capucines en cohérence avec les composantes de l'habitation.



Logis (1) à gauche, annexe (2) le long du mur de clôture.

L'annexe (2) prend appui sur le mur de clôture, dans une disposition parallèle à la maison ; le pignon orienté vers la cour, et visible depuis l'espace public, est réalisé en pierres de taille, la toiture est quant à elle couverte de tuiles plates rouges.

Un élément bâti (3) fait le lien entre cette annexe et le logis, dont l'élévation visible est à pans vitrés, tenus par des menuiseries bleues foncées en aluminium ; au-dessus d'un fronton enduit, le toit à pan unique est couvert de tuiles plates rouges -à l'image des autres constructions- agrémenté de trois châssis de toit. Cet ajout bâti allie un profil traditionnel à une touche de modernité, il s'intègre parfaitement dans la composition d'ensemble.



Lien bâti (3)

La propriété est close par un mur en moellons de pierre calcaire, à joints affleurants, couvert -selon- d'un chapeau en tuiles plates ou de béton. Ce mur s'interrompt à deux reprises pour desservir la propriété : l'accès véhiculaire (a) prend position à l'angle de la propriété, l'accès piéton (b) un peu plus loin dans le chemin ; tous deux sont fermés par des grilles métalliques pleines, de tonalité bleue soutenue, tenues par des pilastres en pierre de taille.



Premier plan : accès (a)

– **Éléments à caractère dénaturant – Recommandations à prendre en compte dans le cadre de déclaration préalable ou de permis de construire :**

Les travaux de rénovations d'ouvrages

Lors de la rénovation il est impératif de garder une cohérence entre les matériaux en place et ceux utilisés pour la rénovation.

Le beurrage des joints pourrait être un peu plus gras.

- Les baies

L'encadrement des baies ne doit pas être autant marqué.



Encadrement et beurrage des maçonneries

– **Éléments à préserver – Prescriptions à imposer dans le cadre de déclaration préalable ou de permis de construire :**

– L'emprise, l'organisation et les gabarits du bâti existant

– La nature et le traitement des parements de façades

– La forme des toitures et ses lucarnes

– Les chaînages verticaux

– L'intégrité de la cour dans sa forme actuelle

– L'installation de volets roulant à coffre apparent en façade est proscrite.

– Les accès tant par leurs emplacements que par leur nature.

– Les murs d'enceintes en moellons – Le doublage d'un mur de moellon par un mur de bloc de béton creux n'est pas proscrit, par contre une finition soignée devra être réalisé au niveau des extrémités.

– Installation d'évacuation d'équipement nécessitant des évacuations vers l'extérieur : ne pas réaliser ces sorties sur l'espace public ou visible depuis l'espace public.



Lucarnes et toitures en tuiles plates

Extrait du plan IGN



Extrait de la photo aérienne (Les numéros renvois aux numéros des bâtiments de la notice)

